

Assistant(e) social(e) D.E/Conseiller(ère) en économie sociale et familiale DE

Cadre d'emploi : Assistants Socio-Educatifs
Direction : Pôle santé et social
Rattachement hiérarchique : Direction du pôle

Lieu de travail : C.M.P.P, visites à domicile, lieux dévolus à l'organisation de réunion ou de rencontres des partenaires

Ce descriptif de poste est évolutif. La liste des tâches est susceptible d'évoluer pour tenir compte des nécessités du service public.

MISSION DU SERVICE	<p>Le C.M.P.P.- Centre Médico-Psycho-Pédagogique - est un centre de cure ambulatoire. L'équipe constituée de psychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, reçoit des nourrissons, enfants, adolescents et leurs parents, qui manifestent des difficultés dans leur vie sociale, familiale et scolaire. Il peut s'agir de troubles psychologiques et/ou praxiques</p> <p>L'assistant(e) de service social participe, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire du CMPP, à l'élaboration du projet de soin proposé à l'enfant et à sa famille.</p> <p>La prise en compte de l'environnement de l'enfant et du contexte socio-économique de sa famille est une nécessité pour un accompagnement global de qualité.</p> <p>Les missions de l'assistant(e) de service social au CMPP répondent aux besoins de prise en charge globale et s'articulent, en interne, avec l'équipe pluridisciplinaire et à l'extérieur, avec les partenaires.</p>
FINALITE DU POSTE	<p>L'assistant(e) de service social participe, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire du CMPP, à l'élaboration du projet de soin proposé à l'enfant et à sa famille.</p> <p>La prise en compte de l'environnement de l'enfant et du contexte socio-économique de sa famille est une nécessité pour un accompagnement global de qualité.</p> <p>Les missions de l'assistant(e) de service social au CMPP répondent aux besoins de prise en charge globale et s'articulent, en interne, avec l'équipe pluridisciplinaire et à l'extérieur, avec les partenaires.</p>
ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES	<p>1/ Liste des activités principales et spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none">- Participation à la prise en charge des enfants et leur famille accueillis au CMPP par le biais d'un accompagnement social <p>Elle est chargée de l'évaluation sociale des familles en difficulté en relation avec l'Espace Départemental des Solidarités (ouverture des droits, demande d'Aide Médicale Etat...). Elle peut être amenée à solliciter des aides sociales diverses</p>

	<p>(Département, Aides facultatives du CCAS...), à faire connaître l'urgence d'une situation (logement, accès aux soins...) dans le cadre de sa déontologie professionnelle. Elle oriente les parents en fonction de leur situation (demande de RSA, demande de logement, place en crèche...). En relation étroite avec les thérapeutes, elle est chargée de la recherche d'établissement (hôpital de jour, IME, IMPRO, internat...). Elle accompagne les familles dans les procédures d'orientations de leur enfant quand un projet d'éducation spécialisée est envisagé. Elle assure une vigilance particulière des situations relevant de la prévention et de la protection de l'enfance et actionne les dispositifs adaptés selon l'évaluation sociale effectuée.</p> <p>- Participation à l'activité institutionnelle du service et à la mise en œuvre du projet de service Elle contribue, dans le cadre de ses fonctions, à la vie institutionnelle de l'établissement et concourt à la mise en œuvre du projet de service. Elle participe à la synthèse hebdomadaire, temps d'échanges et de réflexion (clinique, organisationnel, projets...).</p> <p>Elle peut être amenée à assurer l'accueil et l'encadrement de stagiaires assistant socio-éducatif.</p> <p>- Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles Elle peut représenter le CMPP et participer aux équipes éducatives à l'école, aux synthèses organisées par l'Espace Départemental des Solidarités ou par tout autre service partenaire, après accord de la direction.</p> <p>Elle représente le CMPP au sein des réseaux psycho-sociaux de la Ville ou tout autre réseau partenarial.</p> <p>- Participation à la prise en charge des enfants L'Assistante Sociale peut être sollicitée pour participer à l'accueil des enfants dans le cadre de co-thérapies et / ou de groupes, en présence d'un membre de l'équipe psychologue et/ou rééducateur</p> <p>Aucune action de sa part, concernant les patients, ne pourra être entreprise sans concertation avec les thérapeutes et le médecin référent concernés.</p>
<p>COMPETENCES/QUALITES REQUISES</p>	<p><u>1/ Savoir-faire/savoirs techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des publics en difficultés psychiques et sociales - Maîtriser les techniques d'entretien - Suivre une file active - Rédiger des rapports relatifs aux diverses problématiques du poste - Maîtriser l'outil informatique (Word, Internet) - Faire preuve d'organisation - Capacité à aller rechercher l'information en autonomie - Savoir rendre compte de son activité <p><u>2/ Savoirs / connaissances théoriques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des dispositifs de soin et sociaux - Connaissance du secteur médico-social - Maîtrise de l'accompagnement budgétaire

	<p>3/ Qualités que l'agent doit posséder <u>au regard de la spécificité des missions</u> qui lui confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplomatie, - Disponibilité - Autonomie - Sens de l'écoute - Respect du secret professionnel et de l'information partagée - Sens du service public - Repérage dans le discours des soignants de leurs difficultés - Capacité d'analyse, de synthèse - Maîtrise de soi - Goût du travail en équipe et en partenariat
FORMATIONS ET EXPERIENCES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme requis : bac +2 ou 3 Ou Diplôme de travailleur social (DEASS- DE CESF-). Une Expérience dans le domaine de la santé mentale, en particulier infantile serait un plus. - Mobilité (permis de conduire ou capacité à se déplacer facilement)
LIAISONS ET RELATIONS FONCTIONNELLES	<p>Relations internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les professionnels de santé du CMPP • Médecin directeur • Directeur administratif et financier • Les travailleurs sociaux du CCAS • Le Centre municipal de santé • Ensemble des services municipaux <p>Relations externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • IME, IMPRO, hôpitaux de jour, CATTP, SESSAD, Le secteur de psychiatrie infanto-juvénile • Espace départemental des solidarités • MDPH • Divers partenaires associatifs
CONDITIONS D'EXERCICE	<ul style="list-style-type: none"> • Horaires/temps de travail : 37h30 • Lieu de travail : C.M.P.P. – 4 Rue du Docteur Calmette à Orly • Contraintes particulières : Disponibilité en fonctions des besoins du service et des urgences à traiter
REMUNERATION	Rémunération statutaire, RIFSEEP (IFSE et CIA), prime annuelle, participation employeur à une mutuelle labellisée (+ avantages COS/CNAS).